

RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA CITRAP – NEUCHATEL

1 PREAMBULE

Comme toutes ces dernières années, la CITrap-NE a pu compter sur l'accueil chaleureux de Carol, dont l'appartement au cœur de la ville de Neuchâtel permet aux membres du comité de venir en transports publics (TP) aux séances.

Claude Budry, éminent membre de l'ATE, a rejoint nos rangs et nous fait bénéficier de ses grandes connaissances ferroviaires. Les autres membres du comité témoignent d'une belle constance en restant fidèles à la mission qu'ils se sont donnée pour l'amélioration constante des TP.

2 ACTIVITES

Le début de l'année 2022 a été consacré à *l'étude globale des transports publics* de tout le canton de Neuchâtel. De ce vaste remue-méninges a surgi une série de propositions qui ont été adressées au printemps au Service cantonal des transports (SCTR).

En juin, c'est traditionnellement l'arrivée des horaires CFF pour l'année suivante qui occupe nos deux spécialistes, Sébastien et Blaise. Là aussi, un document portant divers propositions et commentaires a été envoyé au SCTR.

La ligne du Ponts-Sagne a également fait l'objet d'une réflexion. En particulier, il a été proposé de déplacer le croisement des trains de la gare de La Sagne-Crêt à La Sagne-Eglise, ce qui permettrait d'éviter la construction de coûteuses infrastructures édictées par la LHand (passage inférieur), sans préjudice pour autant les personnes à mobilité réduite. C'est l'occasion de remarquer que, parfois, les dispositions de cette loi produisent des effets peu souhaitables, tels l'abandon de certaines haltes dont la mise aux normes serait trop onéreuse, ou des aménagements qui rendent l'accès aux quais si long (pour éviter une pente trop raide) que certaines personnes pourraient être tentées d'en faire fi et de traverser les voies. En outre, une garantie d'exploitation à la demi-heure serait possible après divers travaux sur le tronçon Sagne-Chaux-de-Fonds, cela au moins jusqu'à la mise en service du RER neuchâtelois qui changera la grille horaire cantonale.

La liaison Neuchâtel-Paris, dont les CFF et Lyria TGV (SNCF) assurent la gestion, pose de gros problèmes puisqu'il est très difficile de réserver une place de Frasne pour Paris en partant de Neuchâtel. La CITrap-NE s'est jointe aux nombreux acteurs qui tentent de

faire perdurer cette liaison, tels nos parlementaires à Berne, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, la Fédération du Transjuralpin, sans succès pour l'heure.

Quelques membres du comité ont répondu à l'invitation du SCTR qui a organisé un atelier destiné à dessiner le **prolongement du Littorail (ligne 215)** jusqu'à la Maladière à l'horizon 2035.

Par ailleurs, différents dossiers sont suivis avec une attention soutenue, tels l'avenir du train Le Locle-Les Brenets et le projet novateur de covoiturage «Ecopouce» entre le vallon de Saint-Imier et le Val-de-Ruz.

Enfin la CITraP est reconnaissante, tant au canton qu'aux villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, de les associer régulièrement à leurs réflexions et à leurs travaux.

3 CONCLUSION

Ce condensé des activités de la CITraP-Neuchâtel n'apporte pas de vraie nouveauté par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par le fait que les aménagements des TP demandent une planification complexe et à long terme, et nécessitent de gros investissements financiers. Aussi les dossiers sont-ils portés par différents acteurs pendant plusieurs années. Pensons à la ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds dont on espère qu'elle sera opérationnelle à l'horizon 2035, mais qui occupe plusieurs services, tant cantonaux que fédéraux, depuis une dizaine d'années déjà.

Bien que la population suisse place le réchauffement climatique dans ses premières préoccupations, le recours au transport individuel motorisé suit une courbe ascendante aussi bien en termes de nombre de véhicules que de la puissance de leur cylindrée. Les Transports publics améliorent pourtant régulièrement leurs prestations sur les plans de la fréquence des relations et du confort, mais ils ne sont prisés que dans les grandes villes où la circulation s'avère difficile. Ils restent malheureusement pour la plupart des gens une option par défaut quand les difficultés de parcage ou les conditions météorologiques se révèlent compliquées. Dans « Arcinfo » du 27 février 2023, nous lisons que Neuchâtel affiche un taux de 61% de pendulaires qui viennent en voiture.

Moralité, la CITraP a encore du pain sur la planche pour les années à venir.

Nicole Humbert-Droz, présidente, 26 avril 2023